

Pas de village sans école

Les citoyens et citoyennes, les élu-es et parents d'élèves, les personnels des écoles réuni-es au cours de l'année 2016-2017 pour la défense des écoles de village sont arrivé-es à la conclusion que les règles qui suivent doivent être ajoutées à la prochaine carte scolaire. Leur intention n'est pas d'opposer le rural à l'urbain, ni les grosses structures aux petites. Les besoins sont divers suivant les situations, mais bien réels en postes. La lutte pour la défense de territoires ruraux dynamiques ne doit pas faire l'objet de marchandages.

Trois points essentiels que nous voulons :

- **Pas de fermeture sur une période de trois ans** dans les écoles de 4 classes et moins passant sous le seuil.
- **Pas de fermeture sur une période de trois ans** pour les classes uniques ou classes isolées (au sein d'un RPI) passant sous le seuil de 8 élèves.
- **Retour à l'abaissement de cinq élèves des seuils départementaux** actuels de fermeture de classes pour les écoles rurales de moins de 4 classes.

Ces revendications sont le fruit d'une large concertation entre les acteurs et actrices de l'école rurale qui poursuit deux objectifs :

- Ne plus laisser les petites écoles subir le « yoyo des effectifs » en fermant une classe une année pour la rouvrir ensuite, empêchant toute stabilité d'équipe et d'organisation pédagogique.
- Ne plus condamner brutalement un village en le privant de son école. L'objectif est de laisser le temps aux élu-es, citoyens et citoyennes, d'orienter une politique du logement, de l'emploi, de travailler à une amélioration de la connexion Internet... Pour regagner une population rurale qui, on le sait, est en pleine mutation.

<u>Conséquences des fermetures</u>	<u>Nos propositions concrètes</u>
<p>Augmentation du coût du transport scolaire pour la commune qui perd son école.</p> <p>Problème des locaux vides et du coût d'entretien.</p> <p>Coût du financement de l'accueil des élèves à l'école.</p> <p>Perte d'emplois publics et privés sur la commune. (agents des écoles, atsem, animateur, commerce local, assistante maternelle...)</p> <p>Augmentation de la durée de la journée des élèves</p> <p>Éloignement des familles et des enseignant-es</p> <p>Villages moins attractifs, absences de renouvellement de population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • pour les élèves et leurs familles : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'école publique ne doit plus être mise en difficulté par des mesures qui ne s'appliquent pas au privé, comme les conventions ruralité ou la réforme dite des rythmes scolaires. ○ Les transports doivent être gratuits pour un accès à la culture égal aux écoles urbaines. • pour les élu-es : ne pas signer l'action n°7 du Schéma Départemental d'Accessibilité aux Services qui aurait des conséquences négatives pour les écoles de village • pour les personnels : droit à la formation aux cours multi-niveaux comme aux spécificités du rural, pour les enseignant-e-s et personnels des écoles rurales. • pour les personnels : des EMALA (Équipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation) doivent être positionnées sur le milieu rural, afin de faire bénéficier ces écoles de plus de maîtres que de classes, comme cela existe dans d'autres départements depuis longtemps.

Nous invitons toutes celles et tous ceux qui veulent défendre l'école publique et les territoires ruraux (citoyen-nes, parents, élu-es, syndicats, associations, organisations politiques, etc) à signer et faire signer cet appel.

°	Nom	Prénom	En tant que...	Commune	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					

Vous pouvez renvoyer cet appel signé à :

pasdevillagesansecole@emailasso.net